



Palaiseau, le 15 janvier 2026

Le Groupe en forte croissance, sauf vos salaires

Pour vous remercier de votre « implication sans faille », la Direction décide unilatéralement du budget d'augmentations :

+1.8%

Tragédie annuelle



De nouveau, nous assistons à la représentation de la tragédie « Négociation Annuelle Obligatoire ». Et malheureusement, comme toute tragédie, nous connaissons déjà la fin !



Le premier acte est un monologue sur les statistiques salariales 2025 pour nous convaincre des largesses du Groupe et la bonne utilisation des budgets.

Lors du deuxième acte, les Organisations Syndicales déclament leurs revendications et écoutent les propositions salariales de la Direction.

Dans l'acte final, la Direction dit comprendre notre problématique et, par un deus ex machina prévu d'avance, accepte de rajouter trois cacahuètes à l'enveloppe déjà prévue.

En guise d'épilogue, les salariés voient leur funeste destin, tel que prévu par la Direction, s'abattre sur eux avec un chiffre ridiculement petit contre lequel ils ne peuvent rien.

Comme Œdipe, nous tenons le désespoir de ne plus être agent de cet avenir pourtant si radieux selon les mots de cette même Direction.

Néanmoins, nous pouvons encore éviter de devenir nous aussi aveugles à tout cela. Il est encore temps de s'indigner de propositions indignes !

Nos revendications

Nos revendications s'orientent sur 3 axes majeurs visant à faire bénéficier les salariés au partage des fruits de la croissance du Groupe :

- o Augmentation Générale de 2 % pour rattraper la perte de pouvoir d'achat des 3 dernières années dues à des politiques salariales basées sur l'incertitude supposée de l'avenir par la Direction, qui n'avait pourtant pas les mêmes inquiétudes concernant le versement des dividendes et la distribution des LTI.
- o Motivation de l'investissement des salariés avec un budget d'AI significatif : 2 %.
- o Budgets spécifiques alloués aux résorptions des inégalités professionnelles femmes/hommes, mais aussi entre les générations.



Perspectives : formidables !

Les années s'enchaînent toujours meilleures que les précédentes tel que l'annonce Patrice Caine dans ses vœux « *Nous sommes dans une trajectoire très positive* ». La Direction du Groupe va annoncer en mars 2026 que les résultats dépasseront ce qu'elle a annoncé aux marchés financiers, le 14 novembre 2024 : une croissance annuelle de l'EBIT 0,5% plus rapide que celle du chiffre d'affaires d'ici à 2028, soit la croissance de l'EBIT la plus rapide dans l'histoire du Groupe (+7% par an).

La Direction, va conserver le taux de distribution des dividendes. Dès lors, la **CFDT de Thales SA** conclut que notre Direction est très confiante dans sa capacité à faire fructifier le carnet de commandes en croissance pour le Groupe dans la ligne des **+9% de PC annoncés** par Patrice Caine.



Vos négociateurs : Sébastien Madelénat, Sébastien Héron et Éric Vinet

<https://www.cfdt-thales.com/actualites/thales-research-technology-france-trt/detail>

Grilles de salaires BRUTS approximations pour Palaiseau

Les grilles de salaire étant classifiées « Limited Distribution » par la Direction vos représentants CFDT ne peuvent vous les publier. Ces éléments de comparaison sont néanmoins très importants pour les salariés lors des discussions salariales avec leur management.

Les représentants CFDT, comme les années passées, publient une version approximée des ces grilles de salaires.

Ces grilles ont été arrondies à la centaine d'euros près pour les salaires, à 50 euros pour la prime d'ancienneté et à l'année près pour les anciennetés. Néanmoins, la représentativité des grilles est conservée car cette approximation introduit une erreur d'environ 1% sur les salaires mensuels bruts.

N'hésitez pas à rencontrer un représentant CFDT pour plus de détails sur les statistiques salariales 2025.

GRILLES DE SALAIRES 2025 APPROXIMÉES

Non-cadres	Effectif	5 ^{ème} Centile	Salaire Moyen	95 ^{ème} Centile	P.A. Moyenne	Age Moyen (an,mois)	Ancienneté (an,mois)	
							Groupe	LR
C6	H F E							
D8	H F E							
E9	H F E							
E10	H F E							
Les grilles de salaires ne sont pas publiées sur la version Web. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFDT pour obtenir le détail.								
Cadres	Effectif	5 ^{ème} Centile	Salaire Moyen	95 ^{ème} Centile	Salaire Moyen avec Variable	Age (an mois)	Ancienneté (an,mois)	
							Groupe	LR
F11	F H E							
F12	F H E							
G13	F H E							
G14	F H E							
H15	F H E							
H16	F H E							
Les grilles de salaires ne sont pas publiées sur la version Web. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFDT pour obtenir le détail.								

5^{ème} centile et 95^{ème} centile : limites des 5%

les moins bien et les mieux payés.

ns: non significatif car moins de 5 personnes.

P.A.: prime d'ancienneté.

Les seuls chiffres communiqués par la Direction sont les moyennes, le reste correspond à nos estimations basées sur d'autres sources de données que nous considérons très fiables.

Vos négociateurs : Sébastien Madelénat, Sébastien Héron et Éric Vinet.

<https://www.cfdt-thales.com/actualites/thales-research-technology-france-trt/detail>

